

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme BORSATO et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 13 décembre 2012

Publié le 21 décembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Jean-Yves PIAN	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Stéphanie MODDE	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François DESEILLE pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Nelly METGE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
M. Rémi DELATTE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Convention de rénovation urbaine d'agglomération - Programmation 2012 -
Demande de subventions - Participation financière 2012 de la communauté
d'agglomération dijonnaise**

Après l'arrivée du tramway qui dessert 3 des 6 quartiers en rénovation urbaine (Le Mail, les Grésilles et le Centre ville de Quetigny), l'avenant n°4 conforte les engagements structurants adoptés par les signataires de l'avenant n°3 signé en février 2012.

Le projet de 4^{ème} avenant augmente le montant des dépenses qui passe de 322 millions d'euros à 376 millions d'euros (traitement du secteur « Boutaric/Réaumur », consolidation du Centre ville à Chenôve...)

De nouvelles opérations ont été inscrites dans l'avenant n°4 articulées toujours autour des objectifs suivants : Requalifier les quartiers et la valorisation de leur cadre de vie ; Diversifier et redéployer l'offre locative sur d'autres sites en cohérence avec les engagements du Programme Local de l'Habitat et favoriser la participation citoyenne dans la mise en œuvre des projets

Au titre de la programmation 2012/2013, les maîtres d'ouvrage sollicitent le soutien financier de la communauté d'agglomération à hauteur de **1 738 480 euros pour 8 opérations** relevant des familles d'opération liées à la construction de logements à loyer modéré, au changement d'usage, à la démolition des logements à loyer modéré, aux équipements et locaux associatifs, aux aménagements, à l'ingénierie... :

La déclinaison par quartier est la suivante :

Quartier des Grésilles :

- Construction de 40 PLUS CD à 17% et de 78 PLAI au titre de la reconstitution de l'offre locative suite à la déconstruction de Réaumur (Dijon Habitat / ex OPAC) : 172 988 euros
- Pépinière d'entreprises (Boutaric) (Dijon Habitat / ex OPAC) : 36 000 euros
- Pôle de coopération culturel (Boutaric) (Dijon Habitat / ex OPAC) : 164 000 euros
- Etude sécurité sur les Grésilles (Ville de Dijon) : 5000 euros

Quartier du Mail :

- Aménagement du parc urbain (Ville de Chenôve) : 132 763 euros
- Création d'un pôle d'équipement public à vocation sociale et culturelle (Ville de Chenôve) : 1 202 729 euros
- Etude sécurité sur le Mail (Ville de Chenôve) : 5000 euros

Quartier du Bief du Moulin :

- Réalisation de jardins partagés (Ville de Longvic) : 20 000 euros

Il est précisé que ces opérations bénéficient par ailleurs du concours financier des partenaires signataires de la Convention de rénovation urbaine.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **d'attribuer** au titre de la programmation 2012/2013, et conformément aux engagements pris par le GRAND DIJON dans le cadre de la convention ANRU, les subventions suivantes au bénéfice des :

Villes de :

- Dijon : 5000 euros
- Chenôve : 1 340 492 euros
- Longvic : 20 000 euros

Bailleurs publics :

- Dijon Habitat (ex OPAC) : 372 988 euros

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer les conventions relatives à chaque opération qui sont jointes en annexe

- **de dire** que le montant correspondant aux versements 2012/ 2013 sera imputé sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2012 et 2013 et que les soldes des subventions feront l'objet d'une inscription budgétaire pour les exercices suivants